

QU'ON SE LE DISE...



Commune d'Aspres-sur-Buëch
Juillet 2018



Je vous souhaite à tous, habitants d'Aspres-sur-Buëch et amis touristes ou de passage, un bon été sur notre commune.

*L'été est bien souvent synonyme de détente, de convivialité et de festivités
L'été c'est bien souvent aussi le moment des retrouvailles en famille ou avec les amis.*



Profitez donc de ces longues journées d'été pourquoi pas au bord du Buëch ou sur l'aérodrome du Chevalet.

Savourez les soirées au parc des séquoias lors de la traditionnelle fête votive du village ou pour le spectacle de la confrérie Saint-Géraud d'Aspèris.

L'automne sera vite là, alors prenez le temps de profiter de ces mois d'été.

*Bien à vous,
Françoise PINET*



Les échos du conseil municipal



Réunion du 12 Avril 2018

Tous les conseillers présents sauf Christian BRETON (pouvoir à Françoise PINET), Joris GIRARD (pouvoir à Christine DELORME), Yannick LOMBARD et Julie GAY-PARA

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

↳ BUDGET PRIMITIF 2018

BUDGET - COMMUNE

Les prévisions des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 604 434.13 € équilibrées en recettes de fonctionnement. Les prévisions des dépenses d'investissement s'élèvent à 1 326 712.09 € équilibrées en recettes d'investissement.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Les prévisions des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 151 615.75 € équilibrées en recettes de fonctionnement. Les prévisions des dépenses d'investissement s'élèvent à 450 012 € équilibrées en recettes d'investissement.

BUDGET CAISSE DES ÉCOLES

Les prévisions des dépenses et des recettes de fonctionnement s'élèvent à 12 450 €.

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Les taux de fiscalité restent identiques à ceux appliqués en 2017 soit :

Taxe Habitation 8.16 %, Taxe Foncière Bâti 16.72 %, Taxe Foncière Non Bâti 126.05 %.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Au vu des dossiers reçus et déclarés complets et des autres moyens alloués aux associations notamment la mise à disposition de locaux, les montants attribués sont les suivants :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT 2018 BP
La Truite du Buëch	300,00
Club des Aînés	600,00
Comité des Fêtes	6 000,00
Coopérative Scolaire	4 350,00
Société de chasse	300,00
Prévention routière	120,00
Les petits escargots -Association de parents d'élèves	500,00
St Géraud d'Aspèris - Fête médiévale	700,00
Union sportive Veynes/Serres Football	100,00
Association NAMASTE	1 000,00
Association aéromodélisme HAMAC	300,00
Trail Défi Rock	300,00
Collège de Veynes (sortie des élèves à Barcelone)	300,00





↳ ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE- CHOIX DE L'ENTREPRISE

Une seule entreprise a répondu, La ROUTIERE DU MIDI, pour les travaux de réfection du chemin d'Aiguebelle et du chemin de St Apôtre pour un montant HT de 57 796.80 €.

↳ AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER PIÉTONNIER ROUTE DE VALENCE

La commune souhaite sécuriser les déplacements de piétons qui se rendent au centre du village et qui empruntent la route de Valence . Des demandes de subvention sont donc sollicitées auprès de la Région et du Département pour un montant global de travaux HT de 24 600 €. Une réunion avec les propriétaires des parcelles sises le long de l'axe routier sera programmée avant les travaux.

↳ SERVICE ACTIONS JEUNESSE

Autorisation donnée à Madame le Maire de signer le contrat Enfance Jeunesse avec la CAF. Ce contrat vise à aider les communes à développer ou mettre en œuvre une politique locale globale et concertée en faveur des enfants et des jeunes âgés de 3 à 17 ans.

↳ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BUECH-DEVOLUY - TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE OPTIONNELLE MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

Le conseil communautaire du 6 novembre 2017 a actualisé les statuts de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy et a inscrit dans les compétences optionnelles la gestion des Maisons des Services Au Public. La CCBD gère déjà deux MSAP, celle de Veynes et celle du Dévoluy.

↳ AÉRODROME DU CHEVALET - CONVENTION DE MÉCÉNAT AVEC LA CN'AIR

La CN'AIR, constructeur de la centrale, a souhaité accompagner les territoires lorsque ceux-ci réalisent des actions en faveur de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine. Elle s'est ainsi engagée à apporter un soutien financier de 60 000 € dans le cadre d'une convention de mécénat passée entre le Département, la Communauté de communes et la commune pour la réalisation des projets suivants : aménagement d'un sentier de randonnée de découverte autour du site du Chevalet, requalification et renforcement de l'attractivité des locaux, pérennisation et sécurisation activités vol libre et modélisme, mise en place de deux chalets bois permettant un accueil des pratiquants. Ce montant sera versé au Département qui s'engage à réaliser les travaux.



Réunion du 7 Juin 2018

Tous les conseillers présents sauf Céline PIERROT (pouvoir à Françoise PINET) et Julie GAY-PARA

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

↳ ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

- Club canin : 300 € au titre du fonctionnement et 300 € pour la participation de la commune au frais de déplacement d'adhérents au championnat du monde de chiens de sauvetage en République Tchèque.
- Association Aéronautique d'Aspres-sur-Buëch : 1 000 € pour l'organisation de la fête de l'air 2018.
- Club bouliste Asprien : 400 € au titre des frais de fonctionnement.



↳ ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX DE LA MAIRIE

Avenant au marché de travaux : installation d'un garde-corps le long de la rampe rue de la cime.

↳ AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR ENGAGER LA PROCÉDURE DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DE L'EMPRUNT SOUSCRIT POUR LA CONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION

Au regard des subventions allouées par différents financeurs et du coût réel des travaux réalisés, le remboursement anticipé de l'emprunt de 300 000 € souscrit pourrait être envisagé. Le capital restant dû est de 269 275 € au 1^{er} août 2018. Une étude approfondie en concertation avec l'organisme bancaire prêteur et le percepteur devrait confirmer le montant remboursable ainsi que son opportunité.

↳ PROJET DE STATUT DU SYNDICAT A VOCATION UNIQUE (SIVU) « ENFANCE JEUNESSE » ENTRE LES HUIT COMMUNES DU HAUT BUËCH

La création de ce SIVU qui devra être validé par Madame la Préfète permettra d'exercer en commun cette compétence assurée cette année 2018 par la commune d'Aspres-sur-Buëch.



↳ DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVU REPRÉSENTANT LA COMMUNE

Conformément au statut d'un SIVU, le syndicat est administré par un conseil syndical composé de 14 membres élus par les conseils municipaux des huit communes concernées avec la représentation suivante : Aspres-sur-Buëch (5 membres), Aspremont et La Faurie (2 membres), La Beaume, Saint-Pierre d'Argençon, Montbrand, Saint Julien en Beauchêne et la Haute-Beaume (1 membre).

Membres titulaires désignés par la commune : Françoise PINET, Christine DELORME, Céline PIERROT, Odile DURAND et Joris GIRARD.

Membres suppléants : Gilles TOURTET, Robert RICHIARDONE, Yannick LOMBARD, Jacqueline HARDON et Sébastien SIMION.

Les informations suivantes ont été communiquées :

↳ Demande de raccordement au réseau d'eau potable présentée par la commune d'Aspremont.

↳ Acquisition des parcelles cadastrées B724 et B725 appartenant à Monsieur et Madame ALBRAND dans le cadre de l'aménagement de la place des séquoias : estimation des domaines et le point sur les négociations.

Des plaques et des rues

Depuis quelque temps, certains « privilégiés », résidant dans le « centre historique » peuvent s'enorgueillir de la possession d'une superbe plaque numérotée. Nous n'en sommes qu'à un peu plus du quart de l'opération de pose, soit, au 25 juin, exactement 171 numéros fixés sur les façades, pour un total d'environ 600.

Cette opération est bien accueillie, et l'équipe de pose (Stéphan MURÉ et votre serviteur) a déjà décliné quelques propositions de cafés, mangeuses de temps. Cependant, nous ne reculons jamais devant la conversation. Cela nous permet d'aborder des sujets étrangers à la numérotation, mais toujours pleins d'intérêt.

Nous demandons aux personnes n'ayant pas encore eu notre visite d'être patientes, l'opération est longue.





Dernier point qui a son importance : la dénomination des voies est parfois bouleversée, mais nous avons tenu à respecter le cadastre, que l'usage avait un peu malmené. Nous sommes désolés pour le dérangement que cela pourrait occasionner, mais gardons à l'esprit que cette opération est une opération à (très) long terme, qui engage les décennies à venir. Nous commettrons sans doute des erreurs, il ne faudra pas manquer de nous les faire connaître, tout doit être ficelé « nickel-chrome ».

A bientôt donc, et déjà merci pour votre accueil.

Alain FROGET, Conseiller Municipal

Les projets en cours

L'extension de l'école



Le permis de construire de l'extension des 3 salles de classe a été déposé. L'extension de l'école permettra d'agrandir les trois classes situées au rez de chaussée en fermant les deux préaux existants. Le projet concerne : l'extension de trois salles de classe (65 m² en plus), la réalisation d'une rampe d'accès normalisée pour les personnes à mobilité réduite, la création d'un auvent de 85 m² et d'un préau de 82 m².

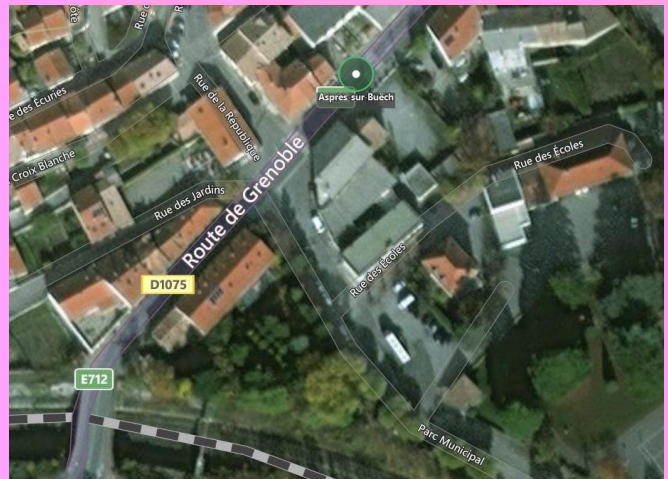
Quelques nouvelles des élèves de l'école avant les grandes vacances ?
La classe des CE2-CM1 est revenue ravie de son séjour voile d'une semaine sur le lac de Serre-Ponçon (même que les élèves ne voulaient plus rentrer), les autres classes ont bénéficié d'un temps merveilleux pour se rendre à la piscine de Lus, et les plus petits ont préparé un joli spectacle de fin d'année entre 2 sorties scolaires...

Pour la rentrée prochaine, l'effectif de l'école reste stable.



Un projet ambitieux

La révision générale du PLU qui sera soumis à l'approbation du conseil municipal prochainement a permis aux élus en concertation avec la population de définir les grands axes d'aménagement et de développement durable de la commune pour les 15 ans à venir. Comme nous l'avons déjà fait connaître dans le numéro de « Qu'on se le dise » de janvier, parmi ces axes figure l'aménagement du quartier allant de la RD1075 au parc municipal. Améliorer la visibilité de cette entrée de village depuis la RD1075, renforcer la lisibilité des différentes fonctions, des différents espaces et circulations sont les principaux enjeux d'aménagement de cette zone, centre névralgique du village.



En début d'année 2018, nous avons donc engagé, en interne, la réflexion sur ce projet d'aménagement. Des premiers éléments de cette réflexion, il est ressorti la nécessité d'acquérir la propriété en vente de Madame et Monsieur Albrand dénommée « Le relais de Saint Géraud » afin d'élargir l'entrée sur l'avenue de la gare et de disposer de l'espace situé devant la propriété. Nous avons informé les propriétaires de notre intention et ils se sont montrés favorables à cette vente. Après maints questionnements sur le devenir du bâti sans aboutissement compte tenu des coûts de réhabilitation et des difficultés de leur financement, nous avons opté pour la démolition du bâtiment. Dans le même temps, nous avons consulté les domaines pour leur avis sur la valeur vénale du bien. Toutes ces informations ont été communiquées aux propriétaires. A ce jour, un accord a été trouvé pour un prix d'achat d'un montant de 280 000 €. Nous devons désormais avec le concours d'un bureau d'études finaliser le projet d'aménagement de cet espace avec les enjeux retenus.

L'évaluation des coûts de cet aménagement dans un avant-projet détaillé est obligatoire pour demander des financements extérieurs sachant que ces financeurs seront également sollicités pour l'achat du foncier. Ce projet nous mobilise, il donnera une autre vision de l'entrée du village et favorisera son attractivité. Nous nous devons pour maintenir la population et l'emploi, ses services, ses commerces et ses artisans, et la développer, d'aller de l'avant. Nous nous devons aussi d'être vigilants et rigoureux dans la gestion budgétaire. L'acquisition de la propriété de Madame et Monsieur Albrand ne sera donc actée qu'à l'issue du montage financier de l'ensemble du projet et des possibilités pour la commune d'assurer l'autofinancement de l'opération.

Françoise PINET

Les travaux d'entretien de la voirie

Comme chaque année au printemps, des travaux de voirie ont été effectués. Ils concernaient principalement les quartiers d'Aiguebelle et de Saint-Apôtre. Chaque fois, des choix sont faits. Les priorités sont aléatoires, elles dépendent bien sûr de l'état des routes, de la population qui vit dans les quartiers concernés. Dans le cas d'Aiguebelle, c'est l'état de santé des habitants et la fréquence des visites à domicile de tous les intervenants.





L'enrobé de type Profilovia nous a semblé le plus adéquat. Ce nouveau produit a un coût qui se situe entre le goudron classique et l'enrobé employé jusqu'à présent par les entreprises. Pour Saint-Apôtre, il nous a semblé judicieux de mettre la route d'accès au lotissement en harmonie avec la partie supérieure du quartier. Le chemin bien que praticable encore pouvait être difficile pour des véhicules utilisés par des personnes atteintes d'un handicap. On peut nous reprocher de ne pas avoir profité des travaux pour enterrer les lignes électriques. On peut estimer que si nous l'avions fait le coût pour la commune aurait été au final trois fois plus cher que l'enrobé utilisé. Sans compter ensuite les délais pour effectuer les dossiers avec les entreprises.

La montée de Saint-Apôtre aurait été réalisée certainement sous un mandat futur. Ces travaux ont occasionné des gênes ponctuelles que nous regrettons mais qui sont incontournables. Ce qu'il faut retenir désormais c'est l'amélioration et le confort qu'apportent ces aménagements.



Gilles TOURTET, adjoint au Maire

Du nouveau au Chevalet

Avant la saison estivale, divers travaux ont été réalisés par le conseil départemental sur l'aérodrome du Chevalet avec tout d'abord la déviation de la route d'accès pour améliorer la sécurité des pratiquants de vol libre lors de leur atterrissage.

Un dallage du hangar de l'association aéronautique d'Aspres-sur-Buëch a été également réalisé pour améliorer l'utilisation des lieux. Deux chalets en bois vont être installés prochainement : l'un pour l'association d'aéromodélisme « l'HAMAC » et l'autre pour l'association « Entre ciel et Buëch ». Celles-ci disposeront ainsi d'un local approprié pour le stockage du matériel et pour l'accueil de leurs adhérents.



Un sentier pédestre aménagé et balisé permettra la découverte du site avec un passage devant la centrale solaire. Enfin, des travaux sont prévus aussi à l'automne avec la réfection des lasures des locaux de la piscine et ceux du restaurant.

Le Chevalet vous attend donc pour sa saison estivale pour voler bien sûr mais aussi pour passer un moment agréable dans un cadre naturel.

Le restaurant et le camping sont ouverts, la piscine vous accueillera les deux mois d'été et le programme de la fête de l'air organisée le 5 août vous ravira. Sachez qu'avec les élus de la communauté de communes du Buëch/Dévoluy à savoir Marc Ventre et Christian Aubert nous mettons tous nos efforts pour développer le site ceci en relation avec l'ensemble des acteurs de l'aérodrome.



Françoise PINET

Le fleurissement du village



C'est avec un réel plaisir que les élus et les employés des services techniques ont mis en place les plantes et fleurs dans les bacs et jardinières répartis aux quatre coins du village. Leur arrosage et leur entretien nécessitent du temps et du savoir-faire. Or, on ne peut mobiliser en permanence les employés sur ces tâches sachant que d'autres travaux doivent être réalisés à la belle saison et que l'équipe technique n'est pas toujours au complet en période estivale. Alors n'hésitez pas, surtout le week-end, à remplir l'arrosoir aux fontaines pour rafraîchir les plantations de la commune.



C'est si simple et si facile de participer, à sa façon, à l'embellissement de notre village.



« Qu'on se le dise »



Ils ont donné le ton...

NAMASTE
FESTIVAL 2018



Une cinquantaine de personnes a apprécié cette ambiance sympa, proposé par la jeune chanteuse et son guitariste... sur un registre de variétés françaises.

La fête de la musique, proposée par la municipalité, avec Marion Castillo



La fête de fin d'année de l'Accueil de Loisirs du Service Actions Jeunesse

Près de 80 personnes sont venues à la maison pour tous pour acclamer les enfants tout au long de leurs représentations de cirque, de conte et de théâtre qui ont été l'aboutissement d'une année de préparation lors des ateliers périscolaires et des activités du mercredi.

... aux animations de l'été ☺



Samedi 7 juillet pour fêter les grandes vacances avec le Comité des Fêtes !

Ball trap : jeux et concours, buvette et grillades : RDV au parc des Séquoias à partir de 9 heures. Nombreux lots à gagner !

Vendredi 13 juillet

Inauguration en gare d'Aspres-sur-Buëch du Veyn'art à 18H30 : cette caravelle datant de 1966 parcourera les paysages des Alpes du Sud jusqu'aux pays Drômois et Isérois, du 13 au 23 juillet ! Renseignement au 06.65.77.41.89 ou www.veynart.fr

Samedi 14 juillet

Retrouvez le comité des fêtes au Parc des Séquoias : concours de boules, buvette, grillades suivis en fin de journée par un bal avec DJ



Lundi 16 juillet

Le  THéâtre iTINéRANT la PASSERelle avec L'Odyssée :

« Au réveil d'un songe clair au plus profond de la nuit, Pénélope prend la décision de retrouver Ulysse. Patience, fidélité et courage seront ses alliés pour lui permettre de traverser L'Odyssée. ».

Place du Square de l'Hôtel de Ville à 21H.



Lundi 23 juillet

Festival de Chaillol - Concert « Keden ensemble » à l'Eglise dès 21H.

27-28-29 Juillet

Fête votive d'Aspres avec concours de boules, spectacle pour enfants, animations avec le clown Patrick Atrak, accordéon musette et danse, fête foraine, bal et feu d'artifice !



Village en Fête

4 et 5 Août

Fête médiévale au Parc des Séquoias, organisée par la Confrérie Saint-Géraud d'Asperis :

Venez découvrir le temps d'un week-end le temps des Seigneurs !

Cette fête commémore le passage du comte Géraud d'Aurillac à Aspres au Moyen-Âge, fondateur du prieuré d'Asperis.

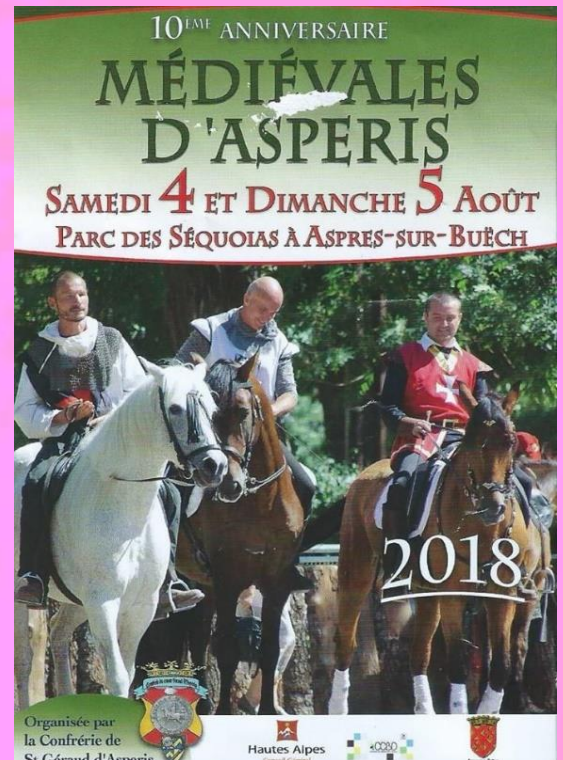
Spectacle, danses, jeux, combats, marché médiéval.

Soupe paysanne le samedi soir, banquet médiéval le dimanche midi. Pour tout renseignement :
06.68.10.05.83 / 06.37.89.37.98.



15 et 16 Septembre

35^{èmes} Journées Européennes du Patrimoine



Dimanche 5 Août

Fête de l'Air au Chevalet :

Démonstrations aériennes, voltiges de planeurs, de parapentes

Baptêmes de l'air en avion, planeur, ULM ou parapente.

Animations, jeux, expositions, stands d'information toute la journée !

Et petite restauration sur place...

Pour tout renseignement : 04.92.44.06.27.

Du 13 au 17 Août

Championnat de France d'avions ultralégers au Chevalet



Nous vous souhaitons un bel été
sur le Haut-Buëch !

Retrouvez-les tout l'été



Actions Jeunesse

L'Accueil de Loisirs du service Actions Jeunesse se prépare à accueillir les enfants de 3 à 11 ans dans les locaux de l'école communale et de la Maison du Parc.

7 semaines d'activités autour du thème de la musique vont rythmer l'été avec une sortie à la journée chaque semaine : baignades aux plans d'eau de Veynes, du Riou et à la Germanette, poney à St Pierre d'Argençon, la fête de l'Enfant à la Bâtie Neuve...

Marija, Délya, Pierre et Gaétan viennent compléter l'équipe d'animation pour prêter main forte à Sophie, Benjamin et Nicolas, les animateurs permanents.

L'Accueil de loisirs est ouvert pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 8h à 18h30.

Informations complémentaires au 07.85.55.87.71 ou sur le site de la Mairie.



Expo tableaux



Peints aux doigts, venez à l'« Oasis », chemin du Peyssier, où Monica vous accueillera dans la joie, le mercredi et le samedi après-midi de 14 heures à 18 heures !



Marché hebdomadaire

Retrouvez le petit marché estival tous les samedis matins sur la place de la République.

Piscine du Chevalet



Besoin d'un petit rafraîchissement ? Si le Buëch bénéficie d'un cadre exceptionnel pour passer un moment en pleine nature, la piscine du Chevalet vous permettra de faire quelques brasses au cœur de l'aérodrome ! Ouverte à partir du 7 juillet jusqu'au 26 août. L'entrée gratuite est ouverte à tous.



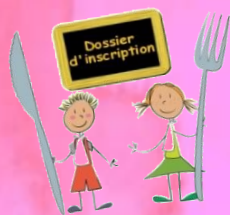
Informations Diverses



Les agents de la commune commenceront le relevé des compteurs d'eau au début de l'été. En cas d'absence, un coupon sera déposé dans votre boîte aux lettres. Nous vous remercions par avance de le retourner en mairie sans délai !



Depuis quelques semaines, vous pouvez retrouver devant l'Office du Tourisme tous les vendredis et samedis soir un camion à pizzas.



La fin de l'année scolaire a sonné ! Il est déjà temps de préparer la rentrée... Les inscriptions à la cantine scolaire se font en mairie jusqu'au 16 juillet. Le dossier est téléchargeable sur le site internet de la mairie. Vous y trouverez également la présentation de l'école et les listes de fournitures scolaires...

Bonnes vacances aux enfants !



La crèche, inaugurée le 23 avril dernier, fermera ses portes pour les vacances d'été, du 9 au 29 juillet.



Petit rappel du concours de photos :



EXPO
Photographies

**Aspres-sur-Buëch, ¶
aujourd'hui au fil des saisons ¶**

Concours ouvert à tous jusqu'au 31 décembre 2018 ¶

Photos d'Aspres-sur-Buëch (village, détail original, objet aimé...) ¶

à envoyer par courriel mairie.aspres-sur-buech@wanadoo.fr ¶

Infos complémentaires sur www.mairie-aspres-sur-buech.fr ¶

15
14
13
12

Etat civil



Décès

M. Jean-Marie REBOUL, le 21 janvier

Mme Marguerite COLOMBANI, le 18 avril

Mme Marie MORGAN, le 2 mai

Mme Paulette GARCIN, le 2 mai

Mme Marie RICHIER, décédée le 20 juin 2018

Nous adressons nos sincères
condoléances aux familles et à
leurs proches.



Naissances

Alizée DEGASPERI, née le 19 juin

Baptiste PEZZICOLI, né le 23 juin

Bienvenue à ces petits bouts de
chou, félicitations aux heureux
parents et grands-parents !

Mariages



Françoise de LANGEN et Pierre REBOUL, le 13 juin

Alexandra CHIFFLET et Damien VIALATTE, le 23 juin

Bravo aux heureux
mariés !